

Diplôme d'expert en automobile

Le Diplôme d'Expert en Automobile (DEA) est un diplôme d'état délivré par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Il est classé au niveau 5 de la nomenclature des niveaux de formation et donne accès à la profession d'expert en automobile.

- Télécharger le [référentiel du DEA](#)

Pour la **session 2020**, le formulaire d'inscription aux épreuves du diplôme d'expert en automobile est téléchargeable **jusqu'au mardi 14 janvier 2020**

- Télécharger le [formulaire d'inscription](#)

Le dossier d'inscription (composé du formulaire et des pièces dont la liste est donnée sur le formulaire lui-même) est à adresser **au plus tard le mercredi 15 janvier 2020** à :

Rectorat de l'académie de Nantes

Direction des Examens et Concours (DEC)

DEC 4-2

B.P 72616

44326 NANTES CEDEX 3

M.A.J. le 07/01/2020

Dans cette rubrique

- [Brevet de technicien supérieur B.T.S](#)
- [Examens comptables supérieurs \(D.C.G-D.S.C.G\)](#)
- [D.E.E.S - D.E.E.T.S - D.E.M.E](#)
- [Diplôme de conseiller en économie sociale et familiale \(D.E.C.E.S.F\)](#)
- [Diplôme de Technicien Supérieur \(D.T.S\)](#)
- [Diplôme d'expert en automobile \(D.E.A\)](#)

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37